

**Le 27 mai, tous  
mobilisés !**



**Appel  
à la mobilisation !**



# Le jeudi 27 mai 2010

## La CFDT cheminots se mobilise sur les retraites

Dans un contexte économique et social caractérisé par une situation de l'emploi dégradée, des difficultés de pouvoir d'achat et une aggravation des conditions de travail pour de nombreux salariés, dans le public et dans le privé, en France et en Europe, les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique intégrant la satisfaction des besoins sociaux.



Donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques et par des services publics de qualité restent nos objectifs communs.

Concernant les retraites, la CFDT rappelle que l'emploi "en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé" doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. **C'est une source de financement incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle.**

**Une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un bon niveau de vie à la retraite.**

**L'âge légal de départ en retraite à 60 ans doit être maintenu pour les contractuels et 55 ans ou 50 ans pour les cheminots au statut. La pénibilité du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un départ anticipé à la retraite, le calcul des pensions prenant en compte les 6 derniers mois doit être préservé, le problème des poly pensionnés (salariés ayant cotisés sous plusieurs régimes) doit être réglé.**

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

**Le régime spécial des cheminots déjà modifié par la réforme de 2007 va être impacté par les effets de cette nouvelle réforme voulue par le gouvernement.**

**Pour toutes ces raisons et dans un cadre  
unitaire, tous mobilisés, rassemblés et  
exigeants ! le jeudi 27 mai 2010**

La Journée d'action du 27 mai 2010 est couverte par un préavis de grève